

TIRAGE A PART NE POUVANT ÊTRE MIS DANS LE COMMERCE

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET **A. ERNOUT**

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME IV (56^e DE LA COLLECTION)

4^e Livraison (Octobre 1930)

LA PONCTUATION
DU PROLOGUE ANTIMARCIONISTE
A L'ÉVANGILE SELON JEAN

PAR

R. EISLER

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1930

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Bibliothèque Maison de l'Orient



135769

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE — PARIS-7^e.

Registre du Commerce.
Seine. N° 184-434.

Chèques postaux :
PARIS N° 734.94

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

*Les ouvrages ci-dessous sont expédiés franco dans tous les pays de l'Union Postale
contre reçu en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris
de leur montant augmenté de 10 % pour frais de port et d'emballage.*

- ΑΙΣΧΙΝΟΥ περί τῆς παραπροσέτας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PEUËRA, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902. In-8..... 40 fr. »
- Anglade, J., Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné..... 25 fr. »
- Antoine, F., Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12..... 5 fr. »
- Bally, Ch., Traité de stylistique française. 2^e éd. 1919-21, 2 vol. In-8, cart. 75 fr. »
- Berger, E., Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE, 4^e édition revue et augmentée. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné..... 20 fr. »
- Besnier, M., Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné..... 40 fr. »
- Boisacq, E., Dictionnaire étymologique de langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes, 2^e éd. 1923. In-8, cartonné.. 200 fr. »
- Bonnet, M., La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix..... 15 fr. »
- Bourciez, E., Précis historique de phonétique française, 7^e édition revue et corrigée. 1930. In-12, cartonné..... 25 fr. »
- Éléments de Linguistique romane, 3^e édition révisée. 1930. In-8..... 50 fr. »
- Brugmann, K., Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLER et R. GAUTHIER. 1903. In-8 avec 4 tableaux..... 60 fr. »
- Cart, L. W., Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné..... 15 fr. »
- Chevalain, L. E., La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné..... 15 fr. »
- Ciceronis, M. T., ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8..... 10 fr. »
- in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif, par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8..... 10 fr. »
- Cucuel, C., Règles fondamentales de la syntaxe grecque, d'après l'ouvrage de ALBERT VON BAMBERG, sous la direction de O. RIEMANN, 4^e édition revue par E. AUDOUIN. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné..... 20 fr. »
- Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné..... 15 fr. »
- Devillard, E., Chrestomathie de l'ancien français (ix^e-xv^e siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné..... 15 fr. »
- Dottin, G., Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné..... 25 fr. »
- La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. 25 fr. »
- Ernout, A., Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLER. Nouvelle Édition. 1927. In-12, cartonné..... 25 fr. »
- Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8..... 15 fr. »
- Gache, F. et H. Dumény, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFFY. 1887. In-12, cartonné..... 10 fr. »
- et J.-S. Piquet, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8..... 10 fr. »

LA PONCTUATION DU PROLOGUE ANTIMARCIONITE A L'ÉVANGILE SELON JEAN

Le prologue latin du quatrième Évangile est connu depuis presque deux siècles et demi. Il a été publié par Thomasius, *S. Bibl. Veteres Tituli*, en 1688 et souvent réimprimé dans la plupart des collections des Pères Apostoliques¹, enfin dans l'édition du Nouveau Testament latin de Wordsworth et White (part I fasc. IV p. 490 f). Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une version latine des vers 1-18 du premier chapitre concernant l'incarnation du Verbe de Dieu qu'on a la coutume d'appeler le prologue de l'Évangile de Jean, mais d'une courte préface historique dont la première partie, qui se rapporte directement à la rédaction du quatrième évangile, a été discutée par Lightfoot² d'abord, puis par Zahn³, Harnack⁴, Corssen⁵, Clemen⁶, Heitmüller⁷ et d'autres encore; la seconde, concernant l'hérétique Marcion, par Adolph von Harnack dans son grand ouvrage sur Marcion (2^e éd. Leipzig 1924, p. 11) et dans ses « Nouvelles Études sur Marcion ». Mais on ne s'est aperçu de l'importance capitale de ce texte que depuis que le savant bénédictin Dom Donatien de Bruyne a montré, dans un article de la *Revue Bénédictine* de 1928, qu'il provient d'une rédaction africaine des Évangiles latins, rédaction très ancienne, quoique postérieure à S. Cyprien († 258), et qui contenait deux autres prologues du même genre placés en tête des Évangiles de Marc et de Luc⁸. Cette rédaction africaine

1. Funk I (1901) p. 373. Gebhardt-Harnack I 2 (1878) p. 101. Harnack, *Chronologie* I p. 308. Pitra, *Analecta* II p. 60. Corssen, *Monarchianistische Prologe*, p. 114.

2. *Contemporary Review*, XXVI, 1875, pp. 851 ss.

3. *Gesch. d. neutest. Kanon*, p. 849 ss.

4. *Chronologie*, p. 663.

5. *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, 1901, II, p. 223 ss.

6. *Entstehung des Johannes-Evangeliums*, 1912, p. 375.

7. *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, XV, 1914, p. 223 s.

8. Une préface à l'Évangile de Matthieu n'a pas été retrouvée, et pour cause comme on va voir ci-dessous, p. 369, n. 1.

contenait en outre des sommaires latins, que Dom de Bruyne a édités, d'après deux manuscrits, dans la Revue Benedictine de 1910 (p. 273 ss. et 443 ss.) On a eu la surprise de trouver ces prologues dans 38 manuscrits qui s'espacent du v^e siècle (le fameux Parisiensis de Corbie) jusqu'au x^e, et dont six présentent tous les trois prologues, vingt-deux ne nous donnent que la préface à Luc, tandis que deux ne contiennent que le seul prologue à l'évangile de Jean. Un manuscrit offre les prologues à Luc et à Jean, un autre ceux à Marc et à Luc.

Le prologue qui précéda l'évangile de Jean se trouve dans dix manuscrits : dans six de ces manuscrits — un *Vaticanus Barberini*, un *Monacensis*, un *Stuttgartensis*, un de Léon, un de Séville, un de Madrid, un de Tolède — avec les deux autres, une fois seulement avec celui de Luc (cod. Vatic. 5083 du xi^e s.) et trois fois tout seul (*Vaticanus Reginae Sueciae*; cod. d'Angers; Bible Visigothe). Dom de Bruyne voudrait déduire de ces faits et de quelques autres que ces trois prologues ou préfaces proviennent tous du même auteur. C'est une thèse que nous aurons dans la suite (p. 360) à examiner de près.

En tous cas, il n'est pas douteux que ces trois morceaux sont traduits du grec. Pour la préface à Marc, cela ressort du fait qu'elle se sert du mot grec « *kolobodactylos* » pour nous raconter que Marc, le drogman de Pierre, avait les doigts très courts, quoiqu'il fut un homme de haute stature. Dom de Bruyne pense que le souvenir d'un tel détail, « qu'on n'invente pas », n'a pu se conserver qu'à Rome, où Marc a vécu, et où l'évêque Hippolyte¹ aussi parle de Marc comme ayant été *kolobodactylos*. Mais cet argument n'est pas probant, vu ce fait — que j'ai tout récemment essayé de démontrer² — que les missionnaires, apôtres, évangélistes, prophètes chrétiens, apportaient aux communautés qu'ils visitaient des lettres de créance ou de recommandation (*systatika grammata, litterae formatae*), contenant un signalement du porteur (*forma, iconismus latoris*). Nous savons par Tertullien³ que les églises apostoliques gardaient soigneusement ces lettres « *repraesentantes faciem uniuscuiusque* », « qui commémoraient l'aspect de chacun » de leurs fondateurs. Des *epistulae salutariorum* de ce genre s'étaient accumulées dans les archives ecclésiastiques en telle quantité, qu'on

1. Ref. VII, 30 : « οὗτε Παῦλος ὁ ἀπόστολος οὗτε Μάρκος ὁ κολοβοδάκτυλος ».

2. *Jesous basileus*, Heidelberg, 1930, vol. II, pp. 412 ss.

3. *De Praescr. adv. haeret.* 36, PL. II, 49.

pouvait s'en servir pour tromper les policiers venus pour confisquer les écritures saintes du temps de Dioclétien ¹.

Partout où Marc avait été reçu par une communauté chrétienne, que ce fût en Italie (*in partibus Italiae*) ², que ce fût ailleurs, même à Alexandrie ³, s'il y a jamais été, on pouvait avoir conservé son signalement et se plaire à rappeler ce détail qui ne pouvait manquer de figurer comme caractère marquant (σημείον, ἔδιωρα) dans le signalement de l'Évangéliste.

Pour le prologue de l'Évangile de Luc, on a même retrouvé l'original grec tout entier dans un manuscrit d'Athènes, et on l'a en partie dans un manuscrit d'Oxford. Pour le prologue de l'évangile de Jean, le Dr. Lightfoot ⁴ a reconnu que les mots *adhuc in corpore constitutus* sont l'équivalent de la phrase grecque ἔτι ἐν σώματι καθεστῶτος qu'on trouve chez Origène (comm. in Matth. ser. 138, vol. V, p. 167).

Dom de Bruyne, et Adolf von Harnack qui a présenté l'importante trouvaille du savant bénédictin dans les Comptes rendus de l'Académie de Berlin de 1928, ont montré que ces prologues sont non seulement antérieurs aux prologues monarchiens du iv^e siècle qui les reproduisent en les amplifiant ou en les modifiant çà et là, mais aussi à Irénée qui les a connus et utilisés ⁵. Ils sont donc antérieurs à l'an 180 de notre ère. D'autre part, il est évident, depuis que Dom de Bruyne a établi le caractère nettement anti-marcionite des prologues des Évangiles de Luc et de Jean que ces préfaces ont dû avoir été placées en tête de l'édition d'un tétraévangile que l'Église catholique opposait à la bible de Marcion, pour faire échec au « proevangelium » que le grand hérétique avait composé comme introduction à sa bible, et dont un anonyme syrien ⁶ nous a conservé le commencement très

1. *Gesta purgationis Caecilii et Felicis* cités par Dom Henri Leclercq dans le dictionnaire de Cabrol, II, I, p. 862, notes 7 et 8.

2. Cette façon de dire « en Italie » qui frappait von Harnack se retrouve dans le prologue marcionite de l'épître aux Romains (*Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, 1909, p. 375).

3. Dom de Bruyne, l. c., p. 204, rejette comme légendaire le séjour de Marc à Alexandrie.

4. Ci-dessus, p. 350, n. 2.

5. Harnack, *Die ältesten Evangelien-Prologe und die Bildung des Neuen Testaments, Sitzungsberichte d. preuss. Akad. d. Wiss., ph.-hist. Klasse*, 1928, XXIV, p. 335.

6. Schäfer, *Eine altsyrische antimarcionitische Erklärung der Parabeln des Herrn*, 1917, p. 35. Harnack, *Marcion*, pp. 74, 87. Le Dr Rendel Harris considère ces paroles comme le prologue de l'Évangile de Marcion. Voir par contre Harnack, l. c., 1928, p. 339, n. 5.

caractéristique : « o miracle des miracles, extase, prodige ¹, étonnement, qu'on ne peut rien dire ni penser de l'évangile, ni le comparer à quoi que ce soit ». Ces mots montrent que Marcion n'admettait aucun auteur humain ² de son Évangile, l'Évangile $\kappa\alpha\tau' \ \epsilon\tilde{\iota}\xi\omicron\chi\eta\iota$, aucune explication historique pour l'origine de ce livre. Harnack a bien vu que le vrai et authentique Évangile de Jésus était pour cet hérésiarque un livre divin, miraculeusement révélé, pour ainsi dire tombé du ciel, et qui ne pouvait être comparé à aucun autre prétendu évangile, puisqu'il est le seul digne de ce nom selon Marcion.

Ceux que la grande Église considérait comme les auteurs des différents Évangiles n'étaient pour Marcion que des falsificateurs de l'unique texte vraiment authentique qu'il s'efforçait de reconstituer. A cette thèse arbitraire et fantastique l'église devait nécessairement opposer tout ce qu'elle savait ou croyait savoir sur les personnages historiques, et nommément individualisés auxquels elle avait conscience de devoir ces quatre précieux livres. C'est donc après 144 — l'année où Marcion se sépara de l'Église romaine, qui rejeta son Nouveau Testament et ses Anti-thèses écrites entre 139 et 144 —, et avant 180 c'est-à-dire avant Irenée, qui s'en servit, que ces prologues antimarcionites ont dû être établis. Harnack les place entre 160 et 180 parcequ'ils citent Papias d'Hiérapolis, qui était selon Irenée V 33 « le compagnon de Polycrate » martyrisé en 155. Ils ont donc selon toute probabilité servi de préface à la première édition catholique d'un tétra-évangile, ou peut-être d'introduction à chacun ³ des quatre Évangiles dans cette *editio princeps*. Si cette thèse est acceptée — et je ne vois pas comment on pourrait la contester — on ne saurait évidemment exagérer l'importance de ces quelques lignes. Aussi Dom de Bruyne et v. Harnack n'ont-ils pas manqué de mettre en lumière toute la portée de cette trouvaille pour l'histoire de la formation du canon du N. T.

Personnellement je me permettrai d'insister tout particulièrement sur l'intérêt passionnant que présente le prologue du quatrième Évangile par le fait qu'il nous offre enfin le témoignage authentique de Papias dit d'Hiérapolis sur les origines de l'Évangile de Jean et sur les relations de son auteur avec Marcion ; c'est-à-dire les opinions du même témoin auquel nous devons la

1. Le Syrien a « puissance », ce qui traduit évidemment le grec « dynamis » « (exploit de) puissance », « prodige ».

2. Tertullien, adv. Marc, IV 2 : « Marcion evangelio suo nullum adscribit autorem ».

3. Ou du moins à trois d'entre eux. Voir ci-dessous, p. 369, n. 2.

précieuse tradition de « l'Ancien Jean » qui nous montre Marc l'Évangéliste comme ayant été le disciple de Pierre, et cet autre témoignage tant discuté du même Papias sur Matthieu, qui aurait écrit en hébreu les *Logia Kyriaka*, que, dans la suite, chacun interprétait selon ses lumières (Eusèbe III 39, 13, 16. V. ci-dessous p. 369, n. 2). De ces deux témoignages de Papias, le premier, celui qui concerne le quatrième Évangile n'est pas inconnu depuis que Lightfoot a attiré l'attention sur le prologue en question, mais on a cru pouvoir douter de son authenticité aussi longtemps qu'on ne le connaissait que par un seul manuscrit du IX^e siècle. Mais maintenant que la date de tous ces prologues est fixée à une intervalle de quelques années seulement de la publication des *Exegetica* de Papias, ce morceau paraît être plus solidement attesté que ceux qu'on ne connaît que par Irénée, Eusèbe¹ et Philippe de Sidé. Il faut donc de toute nécessité arriver à le comprendre très exactement.

Ce que le prologue antimarcionite de Marc nous apprend sur cet évangéliste s'accorde très bien avec ce fameux fragment du « presbytre » de Papias conservé par saint Eusèbe. Luc n'est pas mentionné dans ce que cite Eusèbe : nous ne pouvons donc pas comparer ce prologue à ce que pensait Papias ou ses informateurs de l'Évangile de Luc. Il est d'autant plus important d'analyser le contenu du prologue de l'Évangile de Jean, prologue qui se réclame de l'autorité de Papias, pour voir ce qu'il veut dire, et pour juger s'il est d'accord avec ce que nous enseignent le prologue antimarcionite précédant l'Évangile de Luc.

Le texte, bien qu'il soit d'apparence très simple, n'est pas sans difficulté.

En premier lieu, nous en possédons deux formes différentes — ce qui se voit très bien dans l'édition de Wordsworth-White, dans le Marcion (2^e édition 1924) de Harnack, p. 11*, et chez Bacon, *Journal Theol. Stud.*, XXIII, p. 140, ou ces deux formes sont imprimées l'une sous l'autre, mais beaucoup moins bien dans les éditions récentes de Dom de Bruyne et de Harnack, qui

1. L'argument de M. Corssen, à savoir qu'Eusèbe n'aurait pas manqué de reproduire ce que Papias disait de l'origine de l'Évangile de Jean, s'il avait lu quelque chose de ce genre dans les *Exegetika*, n'est plus valable, depuis qu'on peut montrer que ce que disait Papias était très inquiétant pour l'orthodoxie (voir ci-dessous p. 364). Selon le principe admis même par saint Augustin, de *Mendacio X P.L.* 40, 500) : « licet... narratori... rerum temporalium ad aedificandam religionem... pertinentium occultare in tempore quod occultandum videtur », Eusèbe ne parle pas de ce qui était gênant du point de vue apologétique.

essayent de constituer, avec ces deux éléments un seul texte, sauf à réléguer les différences au bas de la page sous forme de variantes.

J'ai donc placé les deux formes séparément l'une à côté de l'autre : à droite la leçon du Toletanus (T), du Matritensis (X), du Leonensis (E) et de la Bible wisigothique (Y) à gauche celle du manuscrit Barberini 637, du Vaticanus (F), du manuscrit de la reine Christine de Suède (R), également au Vatican, du Monacensis (N) et du Stuttgartensis (S).

Codd. F. R. N. S.

Evangelium iohannis
manifestatum et datum¹ est ecclesiis
a iohanne adhuc in corpore consti-
tuto²
sicut Papias nomine hieropolitanus³
discipulus iohannis carus
in exotericis⁴
id est in extremis
quinque libris retulit
Descripsit vero evangelium
dictante iohanne recte.
Verum marcion hereticus cum ab eo
fuisset⁵ inprobatus eo quod contra-
ria sentiebat
abiectus est ab iohanne. Is vero
scripta vel epistulas ad eum pertu-
lerat
a fratribus qui in ponto fuerunt.

1. *et datum* om. N. F.2. om. E. Y¹.3. *heropolitanus* F, *eropolitanus* N.4. *exotericis*, F. N. S.5. *esset* F. N. S.

Codd. T. X. E. Y.

Hoc igitur evangelium
post apocalipsin scriptum
manifestatum¹ et datum est ecclesiis
in asia
a iohanne adhuc in corpore consti-
tuto²
sicut Papias nomine hieropolitanus
episcopus
discipulus iohannis et carus
in exotericis
suis,
id est in extremis
quinque libris retulit
qui hoc evangelium
iohanne sibi dictante³ conscripsit.
Verum marcion⁴ hereticus cum ab eo
fuisset reprobatus eo quod contraria
sentiret
proiectus est ab iohanne. hic vero
scripta vel epistulas ad eum pertule-
rat
missas
a fratribus qui in ponto fuerunt
erant fideles in christo iesu domino
nostro⁵.

1. *manifestum* T. X.2. om. E. Y¹.3. *dictante sibi* E. Y. *subdictante* T.4. *archinon* T.5. + *Amen* T.

Ceux qui ont essayé de traduire ces lignes se sont heurtés à des difficultés d'ordre chronologique, difficultés très apparentes pour eux¹, mais qui peuvent ne pas avoir existé de la même

1. De Bruyne, *Revue Benedictine*, 1928, p. 207 : « anachronismes violents, qu'on ne peut admettre ».

façon pour l'auteur de ce prologue. Il n'y a donc pas lieu d'essayer de corriger ou de pressurer les mots pour y trouver quelque chose qui corresponde à nos idées préconçues. Il faut, avant tout, savoir ce que voulait dire l'auteur du prologue, et cela me semble assez clair :

« L'Évangile de Jean a été révélé (*manifestatum est*, ce qui correspond, comme on peut le voir par exemple dans la Vulgate de Jean II, 11 et XVII, 6, à ἐφανερώθη) et donné¹ aux Églises par Jean de son vivant ». M. Corssen² pensait que cette phrase ne nous apprend que le nom de l'auteur, le reste se comprenant de soi-même pour tout lecteur « qui ne serait pas spirite ». Il oubliait que, selon les écritures saintes, l'esprit du prophète désincarné Samuel évoqué par la sorcière d'Endor avait bien révélé la volonté divine et son sort futur au roi Saül ; que Jésus ressuscité avait dit à saint Pierre *pasce oves meas* et d'autres choses à d'autres disciples, et que c'est en visant ces paroles posthumes de Jésus que les Ἀπόστολοι Ἰησοῦ du fragment d'Oxyrhynchos insistent sur le fait que le contenu de cette collection est strictement limité aux paroles que Jésus a dites « de son vivant » (ἐ ζῶν) à Judas surnommé Thomas³. Il est donc bien essentiel d'enseigner au lecteur que l'évangile de Jean a été révélé du vivant de l'auteur à celui qui l'a écrit (*descripsit vero*). C'est d'autant plus important que Papias — dont le témoignage sur l'auteur de l'Évangile de Jean est reproduit par notre prologue (*sicut Papias nomine Hierapolitanis retulit*), — savait très bien et avait écrit, selon l'histoire ecclésiastique de Philippe de Sidé cité par George Hamartolos⁴, que les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, avaient été tués par les Juifs, c'est-à-dire par le roi Agrippa I^{er}, en 42, comme Jésus le leur avait prédit (Mc. X 39 ; Matth. XX, 23).

Cela est important d'un autre point de vue encore : car le prologue de l'Évangile de Marc qu'on trouve dans quelques manuscrits qui contiennent aussi ce prologue à l'Évangile de Jean, dit clairement que Marc écrivait son Évangile *post excessionem ipsius Petri* (= μετὰ τὴν ἐξοδὸν Πέτρου), l'expression plutôt rare étant

1. Datum manque dans le Barberini et le Monacensis.

2. Zeitschrift für Neutestamentliche Wissenschaft, II, 1901, p. 223. De même Harnack, Chronol. I, p. 665 : « Comment peut-on dire que l'évangile ait été publié par Jean adhuc in corpore constituto, puisqu'il est évident qu'il ne peut l'avoir publié après sa mort ? » Cf. ci-dessous, p. 366, n. 2.

3. Eisler, ΙΗΘΥΟΥ ΒΑCΙΛΕΥC, vol. II, p. 219.

4. Cod. Coislín de sa chronique, éd. Muralt, 1859, p. xvii s.

5. Act. Apost., XII, 3.

prise dans la seconde épître de Pierre (I, 15). Ceci n'a pas plu à certains lecteurs, attendu que cette précision semblait priver cet Évangile de l'autorité apostolique. C'est pour cela que T, X, E, Y — les manuscrits offrant la version du prologue de saint Jean que j'ai reproduite dans la colonne de droite — ont corrigé et disent en supprimant les mots *post excessionem ipsius Petri ceci : quod cum Petrus audisset, probavit ecclesiaeque legendum sua auctoritate probavit* : « l'ayant lu Pierre l'approuva et en approuva la lecture à l'église de par son autorité ». Cette correction — la phrase supprimée comme la phrase ajoutée — montre bien le but et l'importance des mots *et datum est scil. ecclesiis* qui manquent dans le manuscrit de Stuttgart. Donc, oui ou non, Jean avait-il publié (*datum*) c'est-à-dire approuvé de son *nihil obstat* et donné pour être lu *aux Églises* ce qu'il avait révélé à celui qui écrivit son Évangile sous sa dictée ? Voilà la question essentielle.

Évidemment il ne pouvait « donner » son Évangile *aux Églises* que de son vivant ; mais — comme de Bruyne et Harnack l'ont bien vu — d'autres pouvaient le faire après sa mort. Les lecteurs du verset Jean XXI, 24 « c'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est vrai » pouvaient très bien expliquer, comme on l'a fait de notre temps, ce *nous* comme la signature des éditeurs d'un Évangile posthume. Remarquez en outre que les manuscrits T, X, E, Y contiennent les mots *in Asia* qui font pendant aux mots *descripsit hoc evangelium in partibus Italiae* dans le prologue de Marc et aux mots *descripta per Matthaeum in Judaea et in Achaiae partibus hoc descripsit evangelium* dans le prologue à Luc. Harnack et De Bruyne sont donc très enclins à insérer *in Asia* dans leur texte. En effet, si les deux ou trois prologues sont d'une seule et même main la symétrie et le contraste demanderaient cette indication du lieu d'origine : Marc écrivant en Italie, Luc en Grèce (Achaïa) et Jean en Asie Mineure. Seulement il me semble qu'il faudrait alors insérer ces mots *in Asia* après « manifestatum » parce que autrement le prologue limiterait le sens du mot *datum* à « donné aux Églises d'Asie », ce qui équivaldrait à dire que le 4^e Évangile est non pas « catholique » mais d'usage local, pour ne pas dire schismatique, réservé aux Églises d'Asie. C'est pour cela que von Harnack pensait que les mots *in Asia* auraient été expurgés après coup du texte authentique du prologue. Mais laissons-là ce problème pour nous occuper des autres plus graves, qui abondent dans ces quelques lignes.

Le nom du livre de Papias est évidemment corrompu, comme Lightfoot l'a vu en 1875. Eusèbe le cite III 39, 3 *Αρχίων κρυπτικόν*

ἐξηγήσεως πέντε συγγράμματα. On pouvait donc les appeler ἐξηγητικά, comme les commentaires d'Origène sur le 4^e Évangile s'appelaient ἐξηγητικά εἰς τὸ κατὰ Ἰωάννου εὐγγέλιον (Cod. Reg.). Se rappelant les λόγοι ἐξωτερικοί d'Aristote, un copiste travaillant sur un manuscrit semioncial latin avait lu in *exotericis*, confondant ainsi un *e* empâté avec un *o*, tout comme le scribe de l'archétype de F. N. S. qui transforma de son côté, *exotericis* en *exotericis*; il avait confondu en outre un *t* avec un *G* et un *t* avec un *r*. Les paléographes ne le contesteront pas — sachant combien ces confusions sont faciles quand il s'agit de semionciales latines ou le *t* ne s'élevait pas au-dessus de la ligne. De même *extremis* n'est qu'une fausse lecture d'*exegeticis*, le *tic* ayant été lu pour un *m*, le *e* pour un *t* et le *G* pour un *r*. On voit clairement que ces corruptions sont attribuables aux copistes du texte latin; notamment la glose *id est in extremis* provient de quelqu'un qui cherchait à reconstituer un mot latin parce qu'il ne savait pas assez de grec pour comprendre les mots in *exegeticis* mal écrits ou devenus difficilement lisibles dans le manuscrit qu'il copiait. Ce qui est plus important que le fait de la corruption lui-même, c'est la preuve évidente, offerte par cet *id est in extremis*, que le texte a été glosé et que des gloses se sont glissées dans le texte.

Cela est important quand il s'agit d'apprécier exactement la signification des mots *discipulus Johannis carus*. Eusèbe a montré très clairement, en s'appuyant sur le texte même de Papias, que l'Hiérapolitain n'a pas du tout été un « disciple de Jean » comme Irénée le voudrait. Papias raconte bien qu'il avait profité de toutes les occasions pour rencontrer *des gens qui avaient encore connu de leur côté* les apôtres André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu, et qui pouvaient lui rapporter leurs paroles, *ou d'autres, qui connaissaient l'Ancien Jean* ou Aristion, c'est-à-dire le πρεσβύτερος, l'Ancien qui se nomme comme l'auteur de la seconde et de la troisième lettre de Jean, et Aristion (de Pella) le presbytre, signalé dans un manuscrit arménien comme auteur du dernier chapitre de Marc¹. Papias ne connaît donc qu'indirectement Jean l'Ancien et Jean le disciple de Jésus, il n'a été l'auditeur d'aucun d'eux, *a fortiori* n'a-t-il pu se dire le *disciple préféré* de l'un ou de l'autre.

On a cru que la confusion qui faisait de Papias un élève de Jean (soit de l'ancien d'Asie, soit de l'apôtre) était due à Irénée (Bacon, l.c. p. 147) qui avait un intérêt évident à se représenter soi-même

1. Voir ci-dessous, p. 364, n. 7.

comme étant plus près des origines apostoliques qu'il ne l'était en réalité. Mais puisqu'on voit maintenant qu'Irénée dépend de notre prologue, on ne peut plus attribuer avec Heitmüller¹ ces mots qui supposent que Papias était « le disciple bien aimé » de Jean, à l'influence de la légende créée par Irénée, — à moins qu'on ne les considère comme une interpolation, ou plutôt comme une glose du traducteur latin ou d'un lecteur postérieur à Irénée. D'ailleurs le terme « disciple bien aimé » ne peut se rapporter qu'à Jean dans un texte relatif au quatrième Évangile, auquel cette formule est particulière. Si Jésus a eu selon l'Évangile pneumatique un « disciple bien-aimé » ou favori, il ne s'ensuit pas que celui-là ait eu à son tour parmi ses propres disciples un préféré.

De toute façon, il me semble que les mots *discipulus Johannis carus* ou *discipulus Johannis et carus* sont des gloses postérieures qui se sont glissées dans les textes à un endroit auquel ils n'étaient pas destinés. Un lecteur tardif a voulu nous informer que le Jean duquel il s'agit dans le prologue est bien le disciple favori de Jésus, l'apôtre Jean et non pas le presbytre d'Asie mentionné par Papias, l'auteur de la seconde et de la troisième épître de Jean. Il a donc écrit en marge

discipulus Johannis

le *i* de *Johannis* n'étant qu'un barbarisme de quelqu'un qui prononçait l'*éta* grec selon le mode qu'on appelle l'*itacisme*. La variante *et carus* montre qu'à la glose primaire

discipulus ◊ *Johannis* ◊ *carus*

« le disciple Jean » quelqu'un avait encore ajouté l'adjectif *carus*, afin d'exprimer son opinion que le disciple bien aimé de Jésus, toujours anonyme dans l'Évangile de Jean, était bien Jean fils de Zébédée, l'apôtre. Le *et* devant *carus* me semble n'être qu'une fausse interprétation du signe ◊ marquant le point précis où l'on désirait que soit inséré l'adjectif ajouté en marge.

Quoi qu'on pense de ces mots — qu'on les considère comme une glose simple, comme une première glose, doublée d'une seconde, ou comme une interpolation postérieure à Irénée, qu'on les retranche ou non du texte original du prologue, — toujours est-il qu'ils ne peuvent selon la démonstration décisive d'Eusèbe, dans aucun cas dériver du livre de Papias. Voilà déjà un point d'acquis.

Mais qui est-ce qui a servi de scribe à Jean dictant « correcte-

1. Zeitschrift für Neutestamentliche Wissenschaft XV, 1914, p. 197.

ment » (*recte*) son Évangile? Si nous regardons à droite¹ le texte amplifié et jugé, sous cette forme, moins bon à la fois par de Bruyne et Harnack, il n'y a pas le moindre doute que c'est Papias qui dit que l'Évangile a été révélé par Jean de son vivant, et qui devait le savoir, puisqu'il avait servi de scribe à l'auteur qui lui « dictait correctement ». Et c'est bien ainsi que le texte a été lu et compris par le commentateur anonyme cité dans une Catène grecque des Pères² : « κατ' ἐκεῖνο καιροῦ αἱρέσεων ἀναφυσισῶν δεινῶν ὑπηγόρευσεν ὁ Ἰωάννης τὸ εὐαγγέλιον τῷ ἑαυτοῦ μαθητῇ Παπία ». Seulement cette forme du texte n'est ni primitive ni logique.

*Hoc evangelium (post apocalypsim scriptum)*³ est évidemment un essai maladroit de raccrocher ce prologue à la fin du prologue à l'Évangile de Luc :

ὕστερον δὲ Ἰωάννης ὁ ἀπόστολος ἔγραψεν τὴν Ἀποκάλυψιν ἐν τῇ νήσῳ Πάτμῳ καὶ μετὰ ταῦτα τὸ Εὐαγγέλιον.

Je dis un essai maladroit, parce que la contradiction reste manifeste entre les deux prologues, *qui ne peuvent donc procéder de la même source* : où Jean a écrit lui-même son Évangile, ou un scribe l'a écrit sous sa dictée. S'il l'a écrit lui-même, personne, ni Papias, ni un autre, ne peut témoigner avec autorité que Jean en est l'auteur. Si Papias est le scribe auquel Jean a dicté son Évangile, il ne peut pas, d'autre part, témoigner que Jean le dictait *recte*, correctement, c'est-à-dire selon la vérité, selon l'intention de Jésus. Il ne peut que se porter garant qu'il a lui, Papias, écrit *recte*, correctement ce que Jean dictait : *recte* se rapporterait donc sûrement à *descripsit*. D'ailleurs, ce témoignage d'un homme qui est lui-même mêlé à la cause — d'un scribe qui est sous le coup de l'accusation marcionite d'avoir collaboré à fausser le texte authentique de l'Évangile du Christ —, n'aurait aucune valeur décisive aux yeux des adversaires. Mais voici qui est plus grave : on ne comprend pas, si l'on s'en rapporte à celui des deux textes que je présente dans la colonne de droite¹ ce qui suit : l'on s'attendrait à lire « quoique Jean ait dicté et quoique Papias ait écrit correctement ce que Jean dictait, Marcion l'hérétique désapprouva cet Évangile, et parce qu'il le désapprouva, parce qu'il avait lui-même des opinions contraires, il le rejeta ». Au lieu de cela, nous lisons — ce qui n'a rien du tout à voir avec l'authenticité et l'origine de l'Évangile

1. Ci-dessus, p. 355.

2. Corderius, *Catena Graeca Patrum in St. Johannem*, Anvers, 1630.

3. Pour la parenthèse comparer ci-dessous, p. 370, n. 2.

de Jean — que *Marcion*, en raison de ses opinions contraires à celles de Jean, fut désapprouvé et rejeté par Jean, quoiqu'il lui ait apporté des *scripta uel epistolae*, des γράμματα συστατικά¹ ou des ἐπιστολαὶ συστατικαί², c'est-à-dire des lettres de recommandation venant de ses frères du Pont. Ce que nous lisons là est sûrement incohérent au dernier degré, et Dom de Bruyne n'a pas manqué de s'en rendre compte : lui et von Harnack ont voulu remplacer le nom de Jean dans la phrase *abiectus est ab Johanne*, soit par le nom de Papias, soit par le nom (inconnu) de l'évêque de Rome qui retrancha en 144 Marcion de cette communauté. Contre la dernière hypothèse on objectera en premier lieu qu'il n'y a aucune preuve que notre prologue aurait été écrit à Rome, puisque la *colobodactylie* de Marc pouvait être connue partout où il avait passé³. En outre, le texte d'Hippolyte concernant l'excommunication de Marcion à Rome ne mentionne pas d'évêque responsable de cet acte⁴.

D'ailleurs Dom de Bruyne dit lui-même très consciencieusement : « à l'explication que je propose, il y a cependant une difficulté à laquelle je ne trouve pas de réponse. Pourquoi dans un prologue de Jean parle-t-on de Marcion si Jean n'est pas mêlé à l'affaire ? Il appartient aux critiques de juger si la difficulté est insoluble et si elle est assez grave ».

Il me semble que cette difficulté est assez grave pour nous forcer à abandonner l'interprétation du texte de droite⁵ offerte par de Bruyne et soutenue par Harnack, l.c., p. 334. La réponse hésitante⁶ que von Harnack oppose à la difficulté signalée par Dom de Bruyne ne satisfait pas du tout : on aurait mentionné l'excommunication asiatique de Marcion par Papias, pour dire « c'est le scribe, le disciple chéri de Jean qui a, le premier, excommunié Marcion ». Mais Philastrius (haer. 45), qui connaît évidemment ce prologue, écrit « Marcion devictus atque fugatus a beato Johanne evangelista et a presbyteris de civitate Ephesiae Romae hanc haeresim seminabat ». Voilà ce qu'on s'attendrait à lire dans un prologue écrit à Rome ! N'est-ce pas un argument bien plus grave contre l'hérésie de Marcion, si c'est Jean lui-même

1. Εἰ τις κληρικός ἢ λαϊκὸς ἀπωρισμένος ἢ ἀδικτὸς ἀπελθὼν ἐν ἑτέρᾳ πόλει δεχθῆ ἄνευ γραμμάτων συστατικῶν, ἀπορρίζεσθω καὶ ὁ δεξάμενος καὶ ὁ δεχθεὶς (Canon des douze Apôtres, éd. Lagarde, Reliq. iuris eccl. antiquiss., p. 22, 6 s.).

2. 2 Cor. 3, 1 : χρηζόμεν συστατικῶν ἐπιστολῶν πρὸς ὑμᾶς.

3. Voir ci-dessus, p. 351 s.

4. Harnack, Marcion², p. 26 cp. 24.

5. Ci-dessus, p. 355.

6. Evang.-Prologe, p. 334 : « erklärt sich einigermassen ».

qui l'a excommunié, que si ce n'est que le scribe de Jean, le scribe même que Marcion aurait accusé d'avoir falsifié le vrai évangile dicté par Jean? Et de toute manière, pourquoi est-ce qu'on ne nous dit pas que Marcion a été rejeté ou excommunié parce qu'il *accusait* soit Papias, soit Jean, d'avoir faussé l'Évangile authentique? Faudrait-il donc comprendre: « Mais Marcion l'hérétique, après que par lui eût été désapprouvé (Papias) ¹ parce que lui (Marcion) avait des opinions contraires à celles de ce dernier (sur le vrai texte de l'Évangile), ce Marcion fut repoussé par Jean »?

Certes, voilà qui donnerait un sens intelligible, logique et plausible pour un prologue apologétique du quatrième évangile — même sans qu'on efface avec von Harnack *ab Johanne!* Marcion aurait accusé Papias, scribe et disciple favori de Jean, d'avoir *incorrectement écrit* l'Évangile que Jean avait *correctement dicté*, mais Jean — vivant encore — aurait repoussé l'accusateur et l'accusation avec horreur. De cette façon nous obtiendrions en effet un connexus plausible; mais au prix de quelle interprétation forcée, qui supposerait un triple changement de sujet dans une seule et brève phrase!

Si c'est cela que le rédacteur du texte de gauche² voulait dire, pourquoi n'a-t-il pas inséré tout simplement, pour faire comprendre cette phrase terrible, les noms dont il s'agit? Pourquoi ne pas éclaircir cette ambiguïté multiple par une simple épexégèse, et pourquoi ne pas écrire:

*Verum Marcion haereticus, cum ab eo *(Papias) fuisset improbatus, eo quod (Marcion, [de evangelio]) contraria sentiebat, abjectus est ab Johanne?*

Il me semble que les interprétations de Dom de Bruyne et de von Harnack sont également insoutenables, et que toute entreprise contre les mots *ab Johanne* est contraire à la bonne méthode. La solution de la difficulté est facile, du moment qu'on s'est aperçu que le texte de droite² n'est que le résultat d'une correction tendancieuse de celui que nous lisons dans la colonne de gauche², et que celui-là a déjà subi un tout petit coup de pouce dans le même sens tendancieux. Il suffit en effet de supprimer dans le texte de F. R. N. S un seul petit point final³ pour obtenir

1. Harnack, l. c., p. 329, ligne 32: « Papias ist das Subject zu *improbare* ».

2. Ci-dessus, p. 355.

3. Je ne suis pas le premier à proposer une ponctuation rectifiée. M. Bacon l. c. « soutient en dépit des manuscrits, de la grammaire et du bon sens » (de Bruyne, l. c., p. 207) « qu'il faut mettre un point après *Johanne* et joindre *recte* à la phrase suivante ». Mais cela ne sert à rien.

un texte qui est tout aussi simple et clair qu'étonnant et inattendu :

*Evangelium Johannis manifestatum ¶ et datum
est ecclesiis ¶ ab Johanne ¶ adhuc in corpore constituto, ¶ in asia
sicut Papias nomine Hierapolitanus ¶ · ¶ discipulus ○ Johannis
in exegeticis ¶ ¶ idest : in extremis ○ carus
quinque libris retulit, descripsit vero
evangelium, dictante Johanne recte verum¹,
Marcion haereticus².
Cum ab eo fuisset improbatus, eo quod
contraria sentiebat³, abiectus est ab Johanne.
Is vero scripta vel epistulas ad eum
pertulerat a fratribus qui in Ponto fuerunt.*

« L'Évangile de Jean fut révélé par Jean de son vivant, comme Papias nommé le Hierapolitain le rapporte dans les cinq livres de ses *Exegetika*. Mais il a été écrit, Jean dictant correctement le vrai Évangile — par Marcion l'hérétique. Après qu'il eût été » ou « comme il fut désapprouvé par lui » (ἀποδοκιμασθεὶς δὲ ὑπ' αὐτοῦ) « parce qu'il avait des opinions contraires »⁴ (ὡς τινὰντιὰ ἡσθόμενος οὐ φρονῶν), « il fut chassé par Jean » (ἀπεώθη ὑπ' Ἰωάννου). « Mais il avait apporté des écrits ou lettres (de créance adressées) à lui (Jean) par des frères qui habitaient le Pont ».

Voilà donc le vrai sens du prologue, et voilà bien de nouvelles et précieuses indications ! Papias savait donc ou croyait savoir de bonne source — c'est-à-dire par les informations recueillies auprès des gens qui lui rapportaient « ce que disaient l'ancien Jean et Aristion » que *Marcion* avait été le scribe de Jean et avait écrit sous sa dictée l'Évangile selon Jean. Loin d'aboutir, comme Dom de Bruyne le pensait encore à des « anachronismes intolérables » l'interprétation correcte de ce fragment de Papias prouve — ce qu'on avait soupçonné depuis longtemps — que

1. « Tandis que Jean dictait correctement le vrai » (évangile).

2. M. Carcopino m'a fait observer, que l'auteur a toujours mis le sujet en tête de la phrase. Je ne pense pas pourtant qu'il faille pour cela décider que *Marcion haereticus*, le seul sujet placé à la fin de la phrase, devrait être déplacé. Cette inversion de l'ordre naturel des mots a au contraire pour but d'accentuer le paradoxe de ce fait incroyable.

3. Et parce que cela se reconnaissait d'après ce qu'il avait écrit sous la dictée de Jean ! « Parce qu'il avait des opinions contraires à celles de Jean » ou « contraires au vrai Évangile ».

4. Allusion transparente aux « antithèses » de Marcion. On peut comprendre le grec « parce qu'il comprenait de travers ».

Papias distinguait très justement l'apôtre Jean fils de Zébédée, martyrisé en même temps que son frère Jacques et auquel il devait par l'intermédiaire des anciens qui l'avaient encore connu le témoignage concernant la vigne messianique de grandeur miraculeuse qui devait surgir du sol renouvelé à la fin des jours selon la promesse de Jésus¹, de l'autre Jean l'Ancien, vivant encore du temps de Trajan en Asie, l'auteur nommé le presbytre en tête des Épitres II et III de Jean², qui avait dans son extrême vieillesse dicté l'évangile dit selon Jean à son scribe Marcion³. Le futur hérétique, né vers 85 selon Harnack, pouvait avoir alors une vingtaine d'années. L'Évangile dit de Jean, comme tout le monde sait, ne contient pas même le nom de Jean fils de Zébédée et ne dit nulle part que le disciple bien aimé⁴, témoin irrécusable de certains faits de l'histoire de Jésus, auteur de la source qu'utilise Jean l'Ancien, aurait été Jean le Zébédæide.

« Je n'ai pas manqué » — disait Papias⁵ dans ses cinq livres d'Exégèse « de recueillir pour toi tout ce que j'ai de mon temps appris des anciens et bien retenu, avec leurs explications, en en garantissant la vérité. Je ne me suis pas contenté comme la plupart des gens de ceux qui racontent toute sorte de choses ; mais je n'ai écouté que ceux qui enseignent la vérité ; et non pas ceux qui transmettent les commandements étrangers⁶, mais ceux qui transmettent les commandements dérivant de la vérité même. Lorsque quelqu'un m'arrivait qui avait connu les anciens, je m'informais des paroles des anciens, de ce qu'avaient dit (selon les anciens) André ou Pierre ou Thomas ou Jacques ou Jean ou Matthieu ou un autre des disciples du Seigneur, ou de ce que disaient Aristion ou Jean l'Ancien⁷. Car ce qui vient de livres,

1. Irénée V 36, 1 s. pp. 428 s. ; cf. Eusèbe III 39, 1 p. 286.

2. « ἸΩΑΝΝΟΥ Β. Ὁ πρεσβύτερος ἐκλεκτῆς κυρίας κτλ. ». ... ἸΩΑΝΝΟΥ Γ. Ὁ πρεσβύτερος Γαίῳ τῷ ἀγαπητῷ »...

3. Cette conséquence s'impose d'ailleurs même à ceux qui continueraient de penser, selon la ponctuation actuelle des manuscrits F.N.R.S., que Papias lui-même servait de scribe à Jean, puisque Papias est un contemporain de Marcion.

4. Sur ce personnage énigmatique voir mon article *The Evangel of Kerinthos and the Book of Lazarus* dans la revue anglaise *The Quest*, juillet 1930, pp. 349 ss.

5. ap. Eusèbe, *hist. eccl.*, III 39, 3 s.

6. Pointe contre Marcion et les commandements de son Dieu étranger au monde, cf. I Jean 2, 7 ; II Jean 5. Ci-dessous p. 367.

7. Les mots suivants : « disciples du Seigneur » qui manquent dans la version arménienne de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe ont déjà été reconnus par Théodore Mommsen (*Zeitschrift f. neutestamentliche Wissenschaft* III, 1902, p. 158) comme interpolés par quelqu'un qui voulait qu'Aristion, connu comme continuateur et éditeur de Marc, et l'ancien Jean, auteur des épîtres et de l'Évangile, eurent été aussi des disciples directs du Seigneur, quoique n'appartenant pas au cercle intime

je ne l'estimais pas aussi profitable pour moi que ce qui dérive de vive voix et mémoire ¹ ».

Si Papias dit que Marcion avait été le scribe — infidèle et chassé avec ignominie pour sa perfidie — de l'auteur de l'Évangile de Jean, cela prouve définitivement qu'il considérait le quatrième évangile comme dicté, non pas par Jean le Zébédäide, mais par Jean l'Ancien, auteur de la *Secunda* et *Tertia Johannis*, contemporain d'Aristion, vivant encore du temps de l'empereur Trajan. La citation de ce fragment dans le prologue antimarcioniste et le fragment lui-même montrent en outre qu'on connaissait soit à Rome, soit en Asie une version hérétique de l'Évangile de Jean, colportée par Marcion au commencement de sa carrière, différente de notre texte « catholique » corrigé et revu par Jean. Car le prologue tel que nous l'avons traduit laisse bien sous-entendre que Jean — après avoir chassé son scribe Marcion, et avant de « manifester » (= publier) et de « donner » son Évangile « aux Églises » — l'a soigneusement revu et corrigé comme chacun qui dicte un texte à un scribe est forcé de le revoir et de le corriger. Néanmoins, puisque cette révision de l'auteur n'est pas expressément mentionnée, le prologue original, datant évidemment de la période où l'on se méfiait beaucoup de ce document, où les *Alogoi*, c'est-à-dire le presbytre Romain Gaius et ses partisans, refusaient de le reconnaître, et où l'on pouvait encore le stigmatiser ouvertement comme l'œuvre du gnostique Cerinthe ², ne laissait pas d'inquiéter les fidèles. Pour les rassurer on a inséré le point final et plus tard le *qui* de notre texte de droite, pour faire croire que ce fut Papias d'Hiérapolis, dont l'orthodoxie n'était sujette à aucun soupçon, qui servit de scribe à Jean et qui fut — injustement — désapprouvé par Marcion, dont l'accusation fut repoussée ³ par Jean lui-même.

des douze, mais plutôt au groupe plus large des soixante-douze. Si l'on ne veut pas accepter cette athétèse, il faut simplement admettre que Papias lui-même s'imaginait quelque chose de ce genre, et qu'il était trop maladroit pour voir qu'après avoir dit « ou quelqu'autre des disciples du Seigneur » il ne pouvait pas ajouter deux noms de plus et qualifier du même titre ces nouveaux personnages. Il n'y a pas d'impossibilité physique à ce qu'un homme de plus de cent ans ou prétendant avoir cet âge ait dicté à un autre un Évangile. Puisqu'il est certain que cet évangile est dérivé de sources littéraires antérieures (ci-dessus p. 364, n. 4), et traitées avec beaucoup de liberté, et non pas de réminiscences personnelles, il importe peu que celui qui le dicta ait vraiment connu Jésus ou non.

1. Lire *μνημοσύνης* au lieu de *μνήσεως* (le propre de la vive voix est de ne pas durer, *littera scripta manet* et non pas le *flatus vocis* fugitif et passager !)

2. Epiphane. LI, 3; voir Eduard Schwartz, *Zeitschrift f. neutest. Wissenschaft* XV, 1914, p. 213, note 5.

3. *abjectus* a été remplacé par *projectus* (« jeté loin » ou « jeté par terre ») pour faire disparaître toute trace de relation antérieure entre Jean et Marcion.

Il me semble même, que nous connaissons le nom du pieux correcteur, qui a « amélioré » et « ponctué » notre prologue. Car le manuscrit de Munich (N) contient en tête du prologue de Luc une note que le scribe a copié de son modèle ¹: « *Incipit secundum Lucam.. Precipiente sanctissimo ac beatissimo ecclesiae² preposito meae³ ego Patricius, licet indignus, Christi famulus, emendavi (j'ai corrigé) et distinxi (j'ai ponctué) ».*

L'importance capitale de ce que dit Papias sur Marcion commençant sa carrière comme scribe de l'ancien Jean et de la brouille survenue au cours de la rédaction de ce document consiste dans le fait que ces indications s'accordent parfaitement avec les observations de von Harnack ⁴ sur la position historique de Jean « à moitié chemin entre Paul et Marcion ». Pour l'ancien Jean, Dieu est l'Esprit, tout comme il est pour Marcion le *spiritus salutaris*. Pour Jean aussi Dieu est l'Amour qui bannit la crainte ⁵. C'est exclusivement comme Amour divin qu'on doit le concevoir ⁶. Jean aussi enseigne (X 8) que Jésus peut à volonté déposer et reprendre sa vie, tout comme Marcion avait détruit dans l'épître aux Galates la mention de Dieu le père ressuscitant Jésus et changé *αὐτόν* en *αὐτόν* pour prouver que Jésus s'était ressuscité lui-même ⁷, et comme il avait, dans le même but, — remplacé dans la seconde lettre aux Corinthiens VI 9 le passif *ἐγερθεῖς* (« réveillé ») par l'actif *ἀναστὰς* (« se relevant »). Chez Jean aussi comme chez Marcion, Dieu ne juge pas le monde. Le juge, c'est le Fils, auquel Dieu a transmis la fonction de Juge ; mais le fils de son côté (XII 47) dit qu'il n'est pas venu pour juger, mais pour sauver le monde. Dans la pensée de Jean le monde est déjà, comme chez Marcion, une puissance de ténèbres étrangère et hostile à Dieu « entièrement sous la puissance du Malin » (I Jean V 19). Les hommes — exceptés les élus — appartiennent à ce monde du Mauvais, et doivent en être libérés. Enfin, la position hostile de Jean envers *les Juifs* c'est-à-dire

1. De Bruyne, l. c., p. 195. Le manuscrit N contient tous les trois prologues.

2. Sic emendavi. Cod. N : *Ecclesio*. Mais un tel nom propre est inconnu. Puisque cet ecclésiastique est appelé *beatissimus* il a dû être décédé, lorsqu'il donna ces instructions. Patricius était donc un visionnaire se réclamant d'une révélation, qui lui était venue de l'au-delà.

3. Cod. N. *meo*.

4. Marcion (2^{me} édition), 1924, p. 204 ff.

5. I Jean IV 18. I Jean IV 8.

6. I Jean IV 8.

7. Origène dans saint Jérôme, *com. in Gal. II* : *Sciendum quoque in Marcionis Apostolico non esse scriptum « et per deum patrem » volentis exponere Christum non a Deo patre sed per semet ipsum suscitatum.*

envers tous les juifs, se rapproche de très près de celle de Marcion : les Juifs sont les ennemis particuliers du Christ, les « hommes du Monde », *leur père est le diable*.

Le Marcionite Marcus cité par Adamantius¹ reproduit et approuve deux passages de Jean². Il insiste sur XIII 34 « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres » — et il est frappant de voir l'ancien Jean dans la seconde épître verset 5 et dans la première II 7 combattre vivement cette interprétation marcionite, en disant : « bien-aimés, ce n'est pas un commandement nouveau que je vous écrit, mais un commandement ancien que vous avez eu dès le commencement ; ce commandement ancien, c'est la parole que vous avez entendue » (scil. au Sinai). « Toutefois, c'est un commandement nouveau (dans le sens etc.) ». — Et dans la seconde : « non comme te prescrivant un commandement nouveau, mais celui que nous avons eu dès le commencement, c'est-à-dire que nous nous aimions les uns les autres ».

La correction de l'Évangile par les épîtres est clairement anti-marcionite. L'Épître II, 7 de Jean « car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu en chair... Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine du Christ n'a pas Dieu », vise les Marcionites, plus exactement Marcion et ses disciples Mégéthius et Marcus, les protagonistes du premier et du second dialogue d'Adamantius.

Des fois on peut toucher du doigt la révision antimarcionite du texte de l'Évangile de Jean : dans le commentaire de l'Évangile de Jean par Origène (vol. III, p. 598 A) les mots « et le monde fut créé par lui » (le Verbe) manquent. Origène lisait donc encore un texte plus voisin de l'édition sur laquelle les Marcionites³ s'appuyaient pour dire que le Verbe n'a pas créé le monde, qu'il n'est pas venu « dans le sien », mais dans un monde qui lui est tout à fait étranger. Ces mots appartiennent donc à l'édition revue pour faire face à Marcion. De même dans le plus ancien manuscrit, le Vaticanus du IV^e siècle, à la phrase « la lumière de la vie » les mots τῶν ἀνθρώπων « la vie des hommes » sont ajoutés en marge par la même main, évidemment selon un autre manuscrit. Dans l'original la lumière divine est différente

1. Dial. II 16 et 20 ; Harnack, Marcion², p. 81, et 173.

2. Io. XV. 19 et XIII. 34.

3. Irénée III 11, 12 : *Secundum Marcionem et eos qui similes sunt ei, neque mundus per logon factus neque in sua venit sed aliena.*

de la lumière des hommes et de ce monde ; la lumière n'est pas innée aux hommes, le Verbe doit la leur apporter de la région lumineuse étrangère à ce monde de ténèbres.

De même la remarque Jean IV 22 « nous adorons ce que nous connaissons, car le Salut vient des Juifs » est une correction antimarcionite dirigée contre la doctrine du Dieu inconnu et inconnaissable ; il fallait cette correction au dialogue avec la Samaritaine, dans lequel Jésus avait également rejeté le culte des juifs et celui des « païens » de Samarie. Cette correction apparaît assez insuffisante dans un livre où Jésus qualifie tous ses prédécesseurs¹, — sans un seul mot d'exception en faveur de Moïse et des prophètes — de « brigands et d'assassins » (X, 8) et dans lequel — en dépit des livres de Moïse qui célèbrent la révélation sinaïtique — Jésus dit V 37 que « personne n'a jamais entendu la voix du père » etc. En outre, Harnack a bien vu² qu'en dépit de la théorie du Verbe incarné dans le prologue, l'humanité de Jésus a quelque chose d'atténué et pour ainsi dire de spectral dans l'évangile de Jean, car Jésus n'y a d'autre nourriture que de faire la volonté de Dieu (IV 32, 34), et l'on ne peut mettre la main sur lui quand il ne le veut pas (VII 30, 44 ; VIII 59, X 31 ; XI, 57 ; XII 36). D'autre part, M. Burkitt³ a insisté sur le fait que nulle part on n'appuie autant sur le caractère humain de Jésus que dans le quatrième Évangile où l'incarnation de l'esprit dans la chair est un dogme. En effet, Jésus est fatigué, il a soif, (IX 28) et demande de l'eau à boire (IV 6, 7) ; il pleure à la tombe de Lazare (XI 35), et éprouve le besoin de s'exciter (ἐνεβριμήσατο) lorsqu'il s'agit d'opérer un miracle. Quand son corps est percé par le coup de lance, il en sort en même temps de l'eau et du sang, etc...

Ces deux aspects contradictoires sur lesquels l'auteur pseudonyme qui écrit sous le nom d'Henri Delafosse⁴ a étayé sa théorie beaucoup trop simpliste d'une origine marcionite et d'une révision catholique du quatrième Évangile se comprend parfaitement si — comme Papias et le prologue antimarcionite le savaient encore — c'est Marcion qui a tenu la plume pour l'Ancien Jean, quand ce dernier dicta son Évangile, et s'il n'a été repoussé par son inspirateur qu'au moment où celui-ci entrevit avec horreur

1. Harnack, l. c., p. 206.

2. Marcion², p. 206.

3. Article *Gospels*, vol. VI, p. 342 b de l'*Encyclopedia of Religion and Ethics*.

4. Henri Delafosse, *Le 4^e Évangile*, p. 17 ss. Paris (Rieder), 1925 (*Christianisme*, Cahiers édités sous la direction de Paul-Louis Couchoud).

jusqu'à quels excès irait la doctrine « contraire » et perverse (*contraria*) du sectaire « allant au delà de la doctrine du Christ ». Rien ne semble mieux prouvé dès lors que cette conclusion : qu'il y a eu une première rédaction de la main de Marcion, puis une seconde de la main de l'auteur des Épîtres de Jean, l'Ancien ayant corrigé, pour en atténuer les conséquences doctrinales, certaines erreurs de la rédaction de Marcion, prétendue conforme à la dictée de Jean, mais reniée ultérieurement comme inexacte par le vieillard d'Éphèse.

En somme, nul doute ne semble plus possible : la rédaction finale du quatrième Évangile est l'œuvre du presbytre d'Asie, de l'Ancien Jean, qui fut enterré à Éphèse, après y avoir vécu du temps des Antichristes Andreias, Loukouas, Bar Cokhebas, Rufus, Armillus¹, du temps de l'empereur Trajan et même encore d'Adrien.

C'est de son école qu'est sorti Marcion, l'hérétique qui a pu dire que les apôtres ἐκήρυξαν ἀγράφως, répandaient l'Évangile exclusivement de vive voix, sans laisser quoi que ce soit par écrit, puisque — comme Papias — il savait que Jean l'apôtre, exécuté sous Agrippa en 42 n'avait rien écrit et que « l'Évangile selon Jean » avait été dicté par le presbytre d'Asie, l'Ancien Jean et écrit de la propre main de Marcion ; et enfin puisque, tout comme Papias, cité par Eusèbe, il savait que le péager Matthieu n'avait pas écrit un Évangile comme celui de Marc et Luc, mais seulement une collection d'oracles messianiques, d'oracles prédisant la venue du Seigneur (*Logia Kyriaka*) en hébreu — c'est-à-dire des extraits de l'Ancien Testament, qu'ensuite « chacun interprétait selon ses lumières¹ ».

C'est pour cela — et non pas parce que ce prologue aurait été méprisé comme trop court et insignifiant — qu'il n'y a pas de prologue de Matthieu dans la série antimarcionite à laquelle appartient le prologue de Jean². Car il est bien évident maintenant que le prologue de Luc, que nous possédons en grec et en latin et, séparément des autres, dans vingt-deux manuscrits, et qui d'ailleurs est en contradiction flagrante avec le prologue de

1. I Jean 2, 18 : « il y a maintenant plusieurs antéchrists sortis du milieu de nous, mais pas des nôtres ».

2. Sur cette question voir (D' Greogry-Bristol), *The Oracles ascribed to Matthew by Papias of Hierapolis*, Londres, 1894, pp. 274 ss. ; F. C. Burkitt, *The Gospel history and its transmission*, Cambridge, 1906, p. 126 ; Carus Selwyn, *The oracles of the New Testament*, London, 1911 ; Rendel Harris, *Testimonies I*, Cambridge, 1916, II, *ibid.*, 1920.

Jean¹, provient d'une autre source que ce dernier. Ce prologue qui se suffit à lui-même, puisqu'il parle des quatre Évangiles, a probablement servi d'introduction à une édition « catholique » de Luc, c'est-à-dire de l'Évangile de Luc, avec les « Actes » afin de faire opposition à la mythologie dont Marcion avait entouré son Évangile, c'est-à-dire un Luc écourté et reproduit sans nom d'auteur, afin de réfuter en même temps l'erreur que cet Évangile de Marcion serait antérieur aux autres, et surtout pour revendiquer l'origine apostolique des Actes, de l'Apocalypse de Jean, rejeté par Marcion², ainsi que de l'Évangile que l'on pensait pouvoir sans danger de contradiction attribuer à l'apôtre Jean, fils de Zébédée.

On n'avait pas compté avec le fait que non seulement les Marcionites, mais aussi l'Église d'Asie, notamment Papias, étaient exactement renseignés sur la participation de Marcion à la rédaction du quatrième Évangile et sur le véritable auteur de ce document, l'Ancien Jean. On se résigna donc à admettre dans cette discussion ce qu'on ne pouvait nier, et l'on ajouta le prologue spécial en tête de l'Évangile « pneumatique » qui figurait probablement à l'origine sur le « protocollion », sur la première feuille des rouleaux isolés, ne contenant que l'Évangile de Jean, de telle sorte que la contradiction avec le prologue de Luc ne sautait pas aux yeux aussi vivement que dans les éditions modernes de de Bruyne et von Harnack, où les prologues figurent l'un après l'autre.

Il est curieux que le rédacteur final auquel nous devons le texte des manuscrits T. X. E. Y. que j'ai reproduit dans la colonne de droite³ — au lieu de retrancher tout simplement à la fin du prologue de Luc les mots *καὶ μετὰ ταῦτα τὸ Εὐαγγέλιον*⁴ — ait au contraire préféré ajouter *hoc evangelium post apocalypsin scriptum* au commencement du prologue de Jean. Il tenait évidemment beaucoup à identifier — contrairement à l'opinion de l'auteur de ce prologue et surtout de Papias — le Jean qui dicta l'Évangile au Ἰωάννης ὁ ἀπόστολος ἐκ τῶν δώδεκα, considéré comme l'auteur de l'Apocalypse. Il me semble évident que cette curieuse

1. Ci-dessus, p. 360.

2. Tertullien, *de praescr.* 22; adv. Marc. V 2 (pour les Actes); adv. Marc. III 14 et IV 5 pour l'Apocalypse (Harnack, *Sitzungsberichte der preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1928, p. 335, n. 2).

3. Ci-dessus, p. 355.

4. Ces mots sont déjà connus de Victorin de Poetovium, *Comm. in Apoc. Joh.*, p. 94, éd. Haussleiter.

phrase ἀπίστολόγος ἐκ τῶν δωδεκα présuppose déjà le texte de Papias, (ci-dessus, p. 364_s) où un Jean figure parmi les douze apôtres, tandis que l'autre Jean, réuni avec le presbytre Aristion, en est bien clairement distingué, tout en étant quand même — probablement en vertu d'une interpolation — qualifié de « disciple du Seigneur ». Le but était donc de dire nettement qu'on entendait parler de Jean l'apôtre qui avait appartenu au collège des Douze, et non de cet autre Jean qui aurait pu avoir été un des soixante-dix messagers ¹ du Seigneur, lesquels ne sont mentionnés que dans cet Évangile de Luc (XI).

Ce n'est que cette identification arbitraire qui a créé toutes les difficultés chronologiques qui semblaient inhérentes à notre prologue de l'Évangile de Jean.

Que ce fragment précieux de Papias ne contienne en soi-même aucun anachronisme, qu'il offre au contraire des renseignements sans prix pour l'histoire du christianisme du commencement du second siècle, c'est ce que j'espère avoir prouvé par ce bref exposé.

Paris, Mai 1930.

Robert EISLER.

1. Voir, par exemple, Eusèbe, hist. eccl. I. 13, 11 (citant l'apocryphe Syriac d'Abgar : « ἀπίστειλεν αὐτῷ Ἰούδας, ὁ καὶ Θωμᾶς, Θαδδαῖον ἀπίστολον, ἐνα τῶν ἑβδομήκοντα »).

Extrait du catalogue général (Suite).

- Goyau, G.**, Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. CAGNAT. 1891. In-12, cartonné. 40 fr. »
- Haenny, L.**, Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12. 15 fr. »
- Homo, L.**, Lexique de topographie romaine, avec une introduction de R. CAGNAT. 1900. In-12, avec un plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail. Cartonné. 40 fr. »
- Juvenalis, D. J.**, Satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par J. A. HILD. 1890. In-8. 10 fr. »
- Lindsay, W. M.**, Introduction à la critique des textes latins basée sur le texte de Plaute, traduit par J. P. WALTZING. 1898. In-12, cartonné. 15 fr. »
- Lucani, M.-A.**, De bello civili liber primus. Texte latin publié avec un apparat critique, commentaire et introduction, par P. LEJAY. 1894. In-8. 10 fr. »
- Lucreti Cari, T.** De rerum natura. *Lucrèce*, de la nature. Livre IV. Introduction, texte, traduction et notes, par A. ENNOUT. 1916. In-8. 10 fr. »
- Macé, A.**, La Prononciation du latin. 1911. In-12, cartonné. 10 fr. »
- Masqueray, P.**, Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine. 1914. In-8. 15 fr. »
- Meissner, C.**, Phraséologie latine, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités et d'une liste de proverbes latins, par C. PASCAL, 5^e édition. 1911. In-12, cartonné. 25 fr. »
- Navarre, O.**, Dionysos. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. 1895. In-8, avec 2 planches en chromo, frontispice et 22 figures dans le texte. Prix. 15 fr. »
- Nolhac, P. de.**, Erasme en Italie. Étude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de 12 lettres inédites d'Erasme. Nouvelle édition avec additions et fac-similé. 1898. In-8. 15 fr. »
- Parmentier, J.**, A short History of the English Language and Literature for the use of French Students. 1887. In-12, cartonné. 15 fr. »
- Pascal, C.**, Étude sur l'armée grecque pour servir à l'explication des ouvrages historiques de Xénophon, d'après F. VOLBRECHT et H. KÆCHLY. 1886. In-12, avec 3 planches et 20 figures dans le texte, cartonné. 15 fr. »
- Perret, L.**, Les inscriptions romaines : Bibliographie pratique, avec une préface de R. CAGNAT. 1924. In-12. 5 fr. »
- Plauti, T. M.**, Aulularia. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents, avec commentaire critique et explicatif et une introduction par A. BLANCHARD. 1888. In-8. 10 fr. »
- Plessis, F.**, La Poésie latine de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus. 1909. In-8. 40 fr. »
- Quintiliani, M. F.**, Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire explicatif, par J. A. HILD. 1885. In-8. 10 fr. »
- Recueil Milliet** : Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des Études grecques, par A. REINACH. Tome I, 1921. In-8. 50 fr. »
- Riemann, O.**, Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 7^e édition revue, par A. ENNOUT. 1927. In-12, cartonné. 40 fr. »
- Schiller, H.**, Mètres lyriques d'Horace d'après les résultats de la métrique moderne, traduit par O. RIEMANN. 1883. In-12. 10 fr. »
- Terenti Afri, P.**, Adelphoe. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par F. PLESSIS. 1884. In-8. 10 fr. »
- Hecyra. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique, par P. THOMAS. 1887. In-8. 10 fr. »
- Vars, J.**, L'Art Nautique dans l'Antiquité et spécialement en Grèce. 1887. In-12, avec planches et 56 illustrations, cartonné. 15 fr. »
- Vendryes, J.**, Traité d'accentuation grecque. Nouveau tirage 1928. In-12, cartonné. 20 fr. »
- Viot, E.**, Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un questionnaire à l'usage des classes. 4^e édition publiée par les soins de P. VIOLLET. 1888. In-12. 5 fr. »
- Wex, J.**, Métrologie grecque et romaine, traduit par P. MONET, avec préface par H. GOELZER. 1886. In-12, cartonné. 15 fr. »

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

Chèq. Post. Paris 734-94

11, RUE DE LILLE — PARIS-7^e

R. C. Seine 184-434

Vient de paraître :

A. CUNY

LA CATÉGORIE DU DUEL

DANS LES

LANGUES INDO-EUROPÉENNES ET CHAMITO-SÉMITIQUES

Brochure in-8° de 68 pages..... 15 fr.

Du même auteur :

LE NOMBRE DUEL EN GREC (PRIX VOLNEY), 1906. In-8° 75 fr.

RÉVÉLATIONS HISTORIQUES (COLLECTION DE MONOGRAPHIES)

PUBLIÉES PAR

ÉMILE LALOY

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

CONSERVATEUR HONORAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Vient de paraître :

I

LA GUERRE MONDIALE

SES ORIGINES ET L'APRÈS-GUERRE

D'APRÈS LEURS PRINCIPAUX HISTORIENS

Volume in-8° de 722 pages..... 20 fr.

Pour paraître prochainement : II

LA RÉVOLTE DE MESSINE

L'EXPÉDITION DE SICILE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ITALIE

(1674-1678)

*avec des chapitres sur les origines de la révolte (1648)
et sur le sort des exilés (1678-1702).*

3 volumes in-8° avec 15 planches et cartes hors texte 150 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXX.